

Le Directeur Général

A l'attention des parties prenantes du groupe AFD

Paris, le 2 octobre 2017

En tant que directeur général de l'Agence Française de Développement, et au nom de l'ensemble de ses salariés, j'ai le plaisir de réitérer notre engagement en faveur de la promotion des dix principes du Pacte Mondial des Nations unies, auquel nous adhérons depuis 2004.

J'ai également le plaisir de vous présenter le nouveau rapport sur la responsabilité sociétale du groupe AFD relatif à l'exercice 2016, qui répond à une exigence de redevabilité et permet d'améliorer la lisibilité et l'accessibilité de l'information sur les principaux enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance du Groupe, traduisant ainsi sa volonté de mettre la responsabilité sociétale au cœur de son projet.

Année du 75^{ème} anniversaire de l'AFD, 2016 a marqué une nouvelle étape pour la vie du Groupe.

Le Comité interministériel de la coopération internationale et du développement du 30 novembre a marqué la confiance renouvelée du gouvernement et confirmé les ambitions de croissance fixées pour le Groupe. La signature de la charte d'alliance stratégique avec la Caisse des Dépôts et Consignations a été un temps fort pour l'AFD. 2016 a également été une année record pour notre Groupe, qui a été recapitalisé, et qui a engagé 9,4 milliards d'euros de nouveaux projets, premier pas vers l'objectif des 13 milliards d'euros par an à horizon 2020.

Cette trajectoire dynamique et ambitieuse a pour objectif la contribution à l'atteinte des objectifs du développement durable, à travers l'accompagnement des grandes transitions dans les pays en développement et les Outre-mer français : transition énergétique et écologique, transition territoriale, transition démographique, transition numérique, transition politique et citoyenne. Pour mieux répondre à ces nouvelles ambitions, le groupe AFD a entamé une profonde transformation, tout en réaffirmant ses engagements en faveur de l'Afrique, du climat et du genre.

Dans ce contexte, la politique de responsabilité sociétale, désormais bien ancrée au sein du groupe AFD, constitue un élément fort de son identité. Cette démarche n'a cessé de progresser au cours de l'année 2016.

Au titre des progrès les plus significatifs, l'AFD a finalisé la préparation de son dispositif de gestion des réclamations environnementales et sociales, qui a ainsi pu être lancé début 2017. Ce dispositif, qui permet aux personnes affectées d'un point de vue environnemental ou social par un projet financé par l'Agence de déposer une réclamation, répond à une attente forte de la société civile et permet à l'AFD de se conformer aux meilleures pratiques des bailleurs internationaux.

Dans une optique d'ouverture et de redevabilité accrue vis-à-vis de ses partenaires et du public, l'AFD et PROPARCO ont également renforcé leur démarche de transparence et de publication des informations sur leurs sites respectifs. L'AFD a lancé en janvier 2016 son site d'opendata, et a progressivement étendu le périmètre de publication de ses données à l'ensemble des pays et territoires d'intervention. L'Etat a en outre confié à l'Agence la mission de représenter la France auprès de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI), à laquelle elle a adhéré en 2016 dans le cadre de sa contribution au plan d'action français du Partenariat pour un Gouvernement ouvert (OGP).

Le Groupe AFD a par ailleurs continué à renforcer sa démarche visant à intégrer le développement durable dans les interventions qu'il finance.

En 2016, l'AFD a poursuivi sa réflexion en vue de renforcer ses différents dispositifs de gestion des risques et de renforcement des impacts de développement durable. Les évaluations du dispositif « Analyse et Avis développement durable » ont confirmé l'intérêt de ce dispositif, en vue de son évolution au cours des années à venir ; l'évaluation des Plans de Gestion Environnementale et Sociale et des Plans d'Action de Réinstallation devra quant à elle permettre de faire évoluer la politique de maîtrise des risques environnementaux et sociaux de l'Agence.

Pour sa part, PROPARCO a adopté une nouvelle stratégie, qui met un fort accent sur les impacts en termes de développement et sur l'accompagnement de ses clients en vue d'améliorer leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance.

En parallèle, le groupe AFD poursuit son action en faveur du climat et de la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes.

En 2016, plus de la moitié des projets du Groupe intègrent une dimension de réduction des inégalités femmes/hommes comme objectif principal ou secondaire. Aujourd'hui, je souhaite aller plus loin dans cet engagement : c'est pourquoi, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'AFD, j'ai lancé un groupe de réflexion pour l'intégration du genre parmi les axes porteurs de la prochaine stratégie du Groupe.

L'engagement dans la lutte contre le changement climatique a progressé. Le Groupe y a consacré plus de 3,5 milliards d'euros de financements en 2016, dont 2,8 milliards d'euros en faveur de la réduction des émissions des gaz à effet de serre et 600 millions d'euros en faveur de l'adaptation. En décembre, PROPARCO a rejoint l'AFD parmi les institutions accréditées pour la mise en œuvre des financements du Fonds vert pour le climat.

L'année 2016 a également marqué d'importantes avancées sur le plan de la responsabilité interne.

Au titre des avancées sur le plan social, cette année a vu la création et la désignation d'interlocuteurs « dialogue social » dans les agences des pays qui n'étaient pas couvertes par les instances représentatives du personnel, portant à 92% le taux de représentation du personnel local. La croissance des effectifs s'est accompagnée de la création d'une cellule dédiée au recrutement et d'une restructuration du dispositif d'accueil, formation et intégration des nouveaux collaborateurs, et le dispositif consacré aux formations a enfin été renforcé.

Dans le domaine de la responsabilité environnementale interne, enjeu de cohérence auquel les collaborateurs du Groupe sont de plus en plus attachés, une gestion responsable des déchets a été mise en place au siège début 2016, et les actions de sensibilisation ont été poursuivies.

L'évaluation de la politique de responsabilité sociétale du Groupe, menée au cours de l'année 2016, nous a enfin confortés dans la démarche entreprise, confirmant la pertinence de son approche et sa bonne perception par les parties prenantes. Ce processus a posé les bases pour l'élaboration, en cours, d'une nouvelle politique, qui accompagnera le projet stratégique du groupe AFD à l'horizon 2020 et son évolution en termes de volumes et de qualité des interventions, d'intégration de nouvelles compétences et de croissance des effectifs.

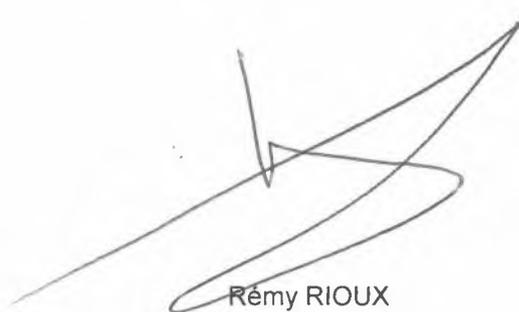
En effet, dans ce contexte de transformation, une vigilance sans faille devra être portée à la maîtrise des risques environnementaux et sociaux, pour que la forte augmentation des engagements financiers ne se fasse pas au détriment de la qualité de nos interventions ou de leur impact en termes de développement durable.

Une attention particulière devra également être portée à l'accompagnement du changement au sein de l'organisation, dans un contexte d'intégration rapide de nouveaux collaborateurs.

Tels sont les principaux défis qui attendent le Groupe AFD à l'aube de sa transformation. Pour s'y préparer, le Groupe renforcera et mettra à jour son corpus stratégique : l'adoption d'une nouvelle politique de transparence et de dialogue avec les parties prenantes, le lancement du dispositif de gestion des plaintes environnementales et sociales de PROPARCO, le renforcement de

l'accompagnement des clients de PROPARCO et la mise à jour de la politique de maîtrise des risques environnementaux et sociaux de l'AFD, seront à ce titre des rendez-vous importants des mois à venir. D'autres mesures phare seront adoptées au cours de l'année, telles la mise en œuvre d'un programme anti-corruption et trafic d'influence, qui comprendra un dispositif d'alerte professionnelle, en conformité avec la loi Sapin II. Le Groupe continuera enfin à consolider ses démarches environnementales et sociales internes. Les efforts en matière de réduction des émissions directes seront poursuivis. Une attention toute particulière sera accordée à l'amélioration de la qualité de vie au travail, pour que chaque collaborateur puisse continuer à évoluer dans un environnement professionnel épanouissant et porteur de sens.

A ce moment charnière de la vie du Groupe, la démarche de responsabilité sociétale est plus que jamais essentielle : gage du maintien de la qualité de nos projets et de la cohérence de notre action vis-à-vis des missions que nous défendons, elle doit donner à l'AFD les moyens d'être, et de rester, à la hauteur de son engagement et de ses valeurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned above the printed name 'Rémy RIOUX'.

Rémy RIOUX